

# Chefs Traditionnels Et Militantisme Politique Au Cameroun

Par

**AZANTSA TSOPFACK RUBENS**

Docteur en Droit public

Université de Dschang (Cameroun)

E-mail : tsopfackrubens@gmail.com

Et

**NDAM SOULEMANOU NGANDAMUEN**

Docteur en Droit public

Université de Dschang (Cameroun)

Email: ndamarafatcherif@gmail.com

## Résumé

Les rapports entre « **Chefs traditionnels et militantisme politique au Cameroun** » pourraient s'appréhender sous un double pendant.

Le premier pendant est inhérent à la qualité d'acteur politique : en tant qu'électeur, le Chef traditionnel décide de donner sa voix au parti qui semble présenter le projet le plus approprié pour résoudre les problèmes de la société. En qualité de militant : ce dernier s'engage dans un groupe partisan pour influencer, à travers son organisation politique, l'opinion et les politiques publiques. En tant que candidat : le Chef traditionnel décide d'appartenir aux groupes de personnes qui pourraient soit représenter les autres citoyens par le biais d'une formation politique, soit exercer des responsabilités publiques pour améliorer les conditions de vie des citoyens. Par ailleurs, les partis politiques offrent aux Chefs traditionnels un certain nombre d'incitations sélectives et symboliques.

Le second pendant tient à la qualité d'autorité publique: les tendances actuellement observables au Cameroun montrent comment l'autorité traditionnelle est renforcée par une combinaison d'éléments politico-administratifs et économiques. Ils jouissent à ce titre d'une influence considérable dans la masse de la population. Alors que tradition et coutumes

peuvent très bien conférer aux autorités traditionnelles une légitimité et une acceptation instantanées dans les communautés locales, il est très improbable que, dans l'organisation politique actuelle, ces mêmes facteurs parviennent à promouvoir le statut individuel des chefs traditionnels, voire simplement soutenir leur position particulière. Les exigences économiques et politico-administratives modernes sont devenues déterminantes pour le statut et l'influence des chefs traditionnels dans les champs de la vie politique et sociale.

**Mots clés :** Chef traditionnel, militantisme politique, acteur politique, autorité publique.

## Abstract

*The relationship between "traditional leaders and political activism in Cameroon" can be understood in two ways.*

*The first is inherent in the quality of political actor: as a voter, the traditional chief decides to give his vote to the party that seems to present the most appropriate project to solve the problems of society. As an activist: the traditional leader joins a partisan group to influence public opinion and policy through his or her political organization. As a candidate: the traditional leader decides to belong to groups of people who could either represent other citizens*

*through a political organization or exercise public responsibilities to improve the living conditions of citizens. In addition, political parties offer traditional leaders a number of selective and symbolic incentives.*

*The second counterpart is the quality of public authority: current trends in Cameroon show how traditional authority is reinforced by a combination of political-administrative and economic elements. As such, they enjoy considerable influence among the mass of the population. While tradition and custom may well confer instant legitimacy and acceptance on traditional authorities in local communities, it is highly unlikely that, in the current political organization, these same factors will promote the individual status of traditional leaders, or even simply support their particular position. Modern economic and political-administrative requirements have become determinant of the status and influence of traditional leaders in all areas of political and social life.*

***Key words:*** *Traditional leaders, political activism, political actor, public authority.*

## **INTRODUCTION**

L'idée de mener une réflexion sur « **les Chefs traditionnels et militantisme politique** » est née du constat selon lequel ce rapport reste confus au Cameroun. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre d'un projet d'appel à contribution au Cameroun intitulé « **La chefferie traditionnelle au Cameroun : entre droit positif, politique et droits publics périphériques** ». Les rapports entre Chefs traditionnels et la politique peinent à entrer dans les mœurs dans notre contexte, du fait sans doute d'une incompréhension des enjeux et de l'importance de la question.

De fait, en tant que citoyen, les Chefs traditionnels jouissent pleinement de leur citoyenneté comme toutes les autres composantes de la société. La citoyenneté est

un statut. Un statut qui donne des droits et des devoirs. Un statut qui lie à une communauté et aux membres de cette communauté. Si la citoyenneté s'acquiert aujourd'hui, dans la plupart des pays, en même temps que la nationalité, son effectivité n'est pas aussi automatique que cette dernière<sup>1</sup>.

Sous ce prisme, la citoyenneté suppose un sujet conscient qui, dans ses relations quotidiennes avec les autres membres de sa communauté, est capable de faire des choix et d'agir en responsabilité sur la base des lois, règles, règlements et principes clés qui codifient ses droits et devoirs<sup>2</sup>. Le citoyen est donc une personne qui a des droits et des devoirs. Il a un cadre qui guide et encadre en principe son action. Son action est légitime et légale lorsqu'elle s'appuie sur ce référentiel de droits et de devoirs. C'est donc à juste raison que les Chefs traditionnels interviennent dans l'arène politique.

La politique au Cameroun s'inscrit dans la logique de systématisation d'une culture politico-administrative en harmonie avec les réalités socioculturelles de ce pays. La raison tient au fait que la politique est culturellement intégré au système administratif. Le concept de culture politico-administrative qui en découle est le produit de la synthèse entre la culture administrative et les données de la culture politique. A cet égard, Jacques LAGROYE définit la culture politique comme : « un ensemble de croyances et de valeurs partagées concernant la vie en société et le rôle des activités politiques dans le maintien et l'orientation de la cohésion sociale ; attitudes fondamentales permettant l'ajustement mutuel des comportements ou l'acceptation d'actes autoritaires tendant à imposer cet ajustement; pratiques et savoir-faire habituellement mis en œuvre dans les interactions politiques, de façon coutumière ou réfléchie<sup>3</sup> ».

De cette définition, il apparaît que les éléments constitutifs de la culture politico-administrative devraient être profondément ancrés dans les traditions culturelles propres à

chaque pays et les particularismes nationaux. Or devenus de véritables chefs politiques au lendemain des indépendances, les nouveaux dirigeants, faute de pouvoir revenir à la formule traditionnelle de l'exercice du pouvoir au regard des mutations de l'environnement, choisiront de s'en éloigner pour se réfugier, devant l'ampleur des tâches, dans l'apparente facilité du mimétisme<sup>4</sup> dont on n'a cessé de décrier les effets désastreux.

Il convient dès lors de rechercher les voies spécifiques que ces dirigeants adoptent. En partie codifiées, une part importante de ces voies se dégage de la pratique, de la dynamique interne du système. Elles tiennent à la fois des cultures politico-administratives qui leur sont propres, de leurs conditions économiques et sociales, et des contraintes que leur imposent les exigences du développement, le poids de l'histoire<sup>5</sup> et les contacts avec d'autres cultures. Sur ce dernier point, ne serait-ce que parce qu'elles sont considérées et présentées comme le type idéal d'options politiques et institutionnelles, les démocraties occidentales fournissent, par l'effet d'une prise de conscience progressive, l'occasion de s'interroger sur la valeur des orientations et systèmes institués.

Par ailleurs, les chefferies s'organisent autour de la figure emblématique du Chef, désigné au Cameroun selon les régions par les appellations de Fo, Mfon, Lamido ou Mey. Les Chefs traditionnels sont des auxiliaires de l'administration. Ils sont placés sous la tutelle du ministre de l'Administration Territoriale. Représentant légaux de l'Etat, ils sont chargés de certaines tâches telles que la collecte des impôts ou de la rédaction d'actes administratifs.

Entreprendre l'étude sur la thématique « **Chefs traditionnels et militantisme politique au Cameroun** », requiert la définition de certains termes. Selon Eisenmann, pour avoir la signification d'un terme juridique, il faut chercher l'« idée » qu'il exprime, et non s'arrêter au mot lui-même<sup>6</sup>. La définition des principaux termes de cette étude ne dérogera pas à cette exigence méthodologique. Dans cette situation

terminologique et épistémologique quelque peu confuse, il importe de définir les significations attribuées dans cette étude aux termes clés.

Analyser l'objet d'étude dans cette perspective, est un exercice intellectuel qui impose une clarification préliminaire des expressions de Chef traditionnel et militantisme politique. De prime abord, le Chef traditionnel trône à la tête d'une chefferie traditionnelle. A ce titre, la chefferie traditionnelle s'appréhende comme élément de l'organisation administrative et territoriale au Cameroun passant par une double considération : la chefferie est d'abord une collectivité humaine établie sur une portion du territoire de l'Etat. Elle est ensuite le cadre d'exercice de ses compétences par une autorité justement dénommée chef traditionnel<sup>7</sup>.

Scruter la notion « militantisme politique » échet de mieux circonscrire les deux termes constituant la notion. Un bref détour sur la notion de politique semble nécessaire aux fins de mieux la cerner. En effet, la plupart des sociétés africaines sont fortement saturées par la politique, toute une série de phénomènes permet de l'affirmer. La politique a envahi la vie quotidienne, parce que les destins personnels sont presque toujours sous la dépendance de l'Etat. Celui-ci attire en effet, sous sa sphère d'influence la majeure partie des problèmes auxquels sont confrontés les individus. L'ampleur de ce phénomène, remet sans cesse à l'ordre du jour la question de la signification du terme politique, des réalités qu'il couvre<sup>8</sup>. Ce n'est cependant pas une analyse systématique du phénomène politique qui sera développée ici. Il est question d'en appréhender l'essence, c'est-à-dire de déterminer les caractéristiques qui lui sont propres et qui permettent de le distinguer des autres activités d'ordre collectif.

La réflexion sur le « militantisme politique au Cameroun » appelle tout au plus une approche élémentaire du terme politique, qui peut être construite sur un certain nombre de points de convergences de la doctrine en la matière. Le terme « politique » revêt généralement une double acception. Un premier

cadrage du terme suppose de distinguer deux acceptions essentielles du terme politique.

Au masculin, il renvoie à un problème de structure dans la mesure où il qualifie un certain arrangement ordonné des données matérielles d'une collectivité et des éléments spirituels qui constituent sa culture. Le politique s'associe alors à l'idée d'ordre indispensable et par cela même s'impose aux volontés humaines<sup>9</sup>. Le politique renvoie à l'essence de l'organisation et du vécu social. Il transcende les interactions entre membres du corps social pour cristalliser une réalité abstraite constituée par la conjonction des différents courants de la dynamique sociale en vue de la constitution d'un ordre organisationnel destiné à maintenir la cohésion du groupe. Il est l'expression de l'être du groupe. Dans cette optique, le terme politique désigne « la superstructure juridico-politique de l'Etat<sup>10</sup> ».

Au féminin, la notion de politique revêt une signification plus concrète et renvoie à des réalités vivantes, dynamiques et immanentes. Elle traduit dans ce contexte l'action des gouvernants ou alors toute la dynamique sociale tendant vers l'exercice direct ou indirect du pouvoir de décision. C'est l'ensemble des mécanismes de mise en œuvre de la puissance. La politique consiste ici en la définition du pouvoir, sa localisation, l'exercice des prérogatives qui en découlent. Cette acception intègre l'idée de compétition et de participation à la gestion des affaires de la cité, de compétition en vue de la conquête et la conservation du pouvoir. C'est le champ immédiat de la compétition partisane pour l'exercice du pouvoir, de l'action gouvernementale au jour le jour et de la vie ordinaire des institutions.

Pratiquement les deux sens sont liés. Ils iront de pair dans l'analyse, avec toutefois un accent sur la politique. Cette dernière acception épouse en effet mieux les contours fluctuants et mouvants de la notion de politique et traduit parfaitement la quotidienneté et la dynamique des faits politiques ; leur part active dans les préoccupations des membres du corps social. Le fait politique qui constitue l'élément de base est

cependant considéré comme essentiellement relatif. Il faut entendre par là qu'il n'y a pas de fait politique qui ne soit, en même temps un fait social, mais aussi à l'inverse, qu'il n'y a pas davantage de phénomène social qui ne soit susceptible de revêtir un caractère politique. C'est l'interprétation, la perception que l'on a d'un fait social qui lui donne un sens politique.

Sur la base de ces considérations, la politique se présente donc comme tout fait relatif à la dynamique du pouvoir dans la société, toute activité ou agissement nécessitant la présence du pouvoir politique. Tous les autres faits sociaux ne seront considérés comme politiques que dans la mesure où ils tendent vers ce critère objectif. C'est le phénomène grandissant de la politisation des faits sociaux.

Est considérée comme politique, au sens de la présente étude, toute action de l'homme traduisant une quelconque relation d'autorité et d'obéissance dans le but de la réalisation d'objectifs communs aux membres du groupe. Il ne s'agit donc pas ici du pouvoir en soi, mais d'un instrument de réalisation de la cohésion sociale et de la survie du groupe. La politique, disait THIBAUDET, ce sont des idées. Pour le citoyen moyen c'est avant tout des mots : démocratie, liberté, élections, souveraineté.

Ainsi circonscrite, la notion de politique et son expression dépassent le cadre des règles juridiques pour s'étendre à des phénomènes souvent complexes. A quelqu'un qui lui aurait posé la question de savoir pourquoi, après avoir découvert l'atome, il n'a pas songé à en prévenir les effets néfastes sur l'homme, on prête la réponse suivante à EINSTEIN : « C'est parce que la politique est plus difficile que la physique ».

Relativement à la notion « militantisme politique », l'étymologie du mot « **militant** » l'enracine d'abord dans l'univers religieux, dont il s'émancipe progressivement en se laïcisant, jusqu'à désigner un activisme spécifique qui peut concerner toute activité sociale<sup>11</sup>. Aujourd'hui, les figures militantes sont multiples et, il n'est guère d'activité sociale qui n'ait ses militants dès



lors qu'elle tend à devenir une cause pour celui qui l'exerce<sup>12</sup>. En effet, **le militantisme politique** est appréhendé dans le cadre de l'étude **comme une forme de participation active, non salariée, non orientée prioritairement vers l'obtention de profits matériels, et généralement présenté comme exemplaire puisque son intensité témoigne de l'importance et de la valeur qu'on peut accorder aux activités de l'organisation**<sup>13</sup>. On peut donc exercer sur un mode « militant » son métier par exemple, ce qui peut se traduire par un autocontrôle des bénéfices matériels au profit des bénéfices symboliques.

Dès lors, émerge une question centrale: sur la scène publique, **quel lien peut-on établir entre Chefs traditionnels et militantisme politique au Cameroun ?** La question mérite d'être soulevée, car elle revêt un intérêt éminemment théorique.

D'abord, une fonction pédagogique : face à la minceur des contributions des juristes politistes sur la question, *a fortiori* en droit public, il semble nécessaire d'exposer et expliquer le pourquoi de l'incursion intempestif des Chefs traditionnels dans le champ politique camerounais. Ensuite, la doctrine a pour fonction de critiquer : critiquer l'insuffisance doctrinale en la matière, mais surtout, critiquer ce qui a été écrit sur la question, d'autant plus si les travaux en cause sont peu nombreux. Enfin, proposer un regard, une analyse, qui permette d'appréhender plus finement l'état et les évolutions des rapports entre Chefs traditionnels et militantisme politique au Cameroun.

Pour mener à bien l'entreprise de recherche, il convient par conséquent de préciser que le présent travail se déploie dans les champs juridique et sociopolitique. Il s'agit précisément de l'exégèse des textes en procédant à l'analyse holistique des différents textes en la matière. En prenant appui sur la méthode sociopolitique, elle permettra de faire une analyse sociopolitique aux fins de mettre en exergue les ressorts de l'action des Chefs traditionnels en tant qu'acteur politique.

Il semble alors légitime de se pencher sur les grilles de lecture que la sociologie et la science politique (une approche interactionniste par les carrières) ont développées afin de rendre compte de l'engagement politique dans les sociétés démocratiques. La science politique cependant, pénètre de plus en plus le domaine du social et du politique, et réduit toujours davantage la marge de l'imprévisible et de l'indéterminable. C'est sur ce terrain glissant et miné, que nous avons choisi de nous engager. Il s'agit pour nous non de foncer sur un iceberg avec la certitude de faire naufrage, mais d'essayer d'apporter une petite mesure dans les profondeurs abyssales de l'univers politique.

Rendre compte des rapports entre Chefs traditionnels et militantisme politique postule d'établir le fil d'Ariane qui lie ces deux termes. Les rapports entre « **Chefs traditionnels et militantisme politique au Cameroun** » pourraient s'appréhender sous un double pendant : en qualité d'acteur politique (**I**) à certains égards dans la sphère politique ; et en qualité d'autorité publique (**II**) à d'autres égards au sein de l'Administration publique.

## **I-CHEFS TRADITIONNELS, ACTEUR POLITIQUE**

L'observation du système politique camerounais révèle une politisation poussée de la présence des Chefs traditionnels au sein des institutions politiques. Comment s'effectue cette pénétration ? Quels sont les voies et moyens par lesquels s'opère cette interpénétration des Chefs traditionnels dans le champ politique ? Quels sont leurs ressorts ?

A cet égard, la problématique de la logique de la participation des Chefs traditionnels à la vie politique camerounaise est cruciale : la mise en évidence des facteurs structurels qui favorisent plus ou moins le déclenchement de l'engagement politique (**A**), implique celle des ressorts (**B**) qui animent les Chefs traditionnels qui s'engagent.

## A-Engagement politique

L'engagement politique peut se définir comme le fait, pour un individu, de prendre parti sur des problèmes politiques par son action ou ses discours. Que recouvre l'engagement politique des Chefs traditionnels ? Cet engagement politique pourrait se résumer par la participation des Chefs traditionnels au sein des partis politiques non seulement comme Sympathisants et militants (1), mais aussi en qualité d'électeurs et candidats (2).

### 1-Sympathisants et militants au sein des partis politiques

La politique peut s'entendre, dans une conception générale, comme l'art de gérer les affaires de la cité. Elle imprègne tous les aspects de la vie au sein d'une société. Elle est aussi vieille que la volonté des êtres humains de coexister dans le cadre d'une communauté. Il n'existe pas de société sans politique ou d'acteurs politiques.

En d'autres termes, il n'existe pas de communauté humaine sans organisation, sans règles, sans une répartition des rôles entre des gouvernants et des gouvernés, sans un système de gestion des ressources et sans des acteurs qui s'organisent pour conquérir, exercer et conserver le pouvoir d'administration partielle ou totale de la Cité. En Afrique en général et au Cameroun en particulier, la question de la participation politique des Chefs traditionnels se pose avec acuité.

La participation politique se manifeste par la « participation citoyenne » que l'on définit généralement comme étant l'ensemble des démarches formelles permettant aux citoyens, au-delà des règles habituelles de la vie politique institutionnelle (élections, régime parlementaire, processus décisionnel), de contribuer aux choix engageant la vie en société et de participer à la réalisation de ces choix via la mise en œuvre des politiques publiques<sup>14</sup>. C'est comme le définit la Banque Mondiale, le processus par lequel les parties prenantes peuvent contrôler et influencer sur l'établissement

des priorités, l'élaboration des politiques, l'affectation des ressources et l'accès aux biens et services publics<sup>15</sup>. Cette participation politique peut s'opérer en tant que sympathisants et militants au sein de la formation politique que le Chef traditionnel décide d'adhérer<sup>16</sup>.

Cette contribution directe peut se manifester de diverses façons: délibération en amont visant à sélectionner les enjeux publics à inscrire sur l'agenda politique, contribution à la préparation de décisions, participation à l'application des programmes sur le terrain, mesure et interprétation des effets réels des politiques, proposition de stratégies alternatives<sup>17</sup>. La participation citoyenne revient donc à exercer sa citoyenneté, c'est-à-dire à devenir un citoyen actif, en s'engageant dans la vie politique par le vote, en se présentant à une élection, en adhérant et en militant dans un parti politique, en adhérant à un syndicat dans la vie professionnelle, et dans la vie quotidienne à une association, à un groupe de pression ou un lobby<sup>18</sup>.

On peut exercer sa citoyenneté par différentes formes d'engagement citoyen par exemple en étant un simple bénévole, un sympathisant, un adhérent ou un militant, ou, plus simplement, en se sentant concerné par le monde qui nous entoure et en cherchant à l'améliorer<sup>19</sup>. C'est dans cette perspective que Rosanvallon pense que « la participation citoyenne est l'exercice de délibérations naturellement préalables à tout choix décisionnel, rendant intelligibles et légitimes les réformes nécessaires à l'évolution de la société<sup>20</sup> ».

En outre, l'engagement politique des chefs traditionnels pourrait se matérialiser en qualité d'électeurs et candidats au sein des formations politiques.

### 2-Electeurs et candidats au sein des partis politiques

Le passage de l'information à l'action peut se faire par l'engagement politique. Ce dernier peut se faire : en tant qu'électeur : ici,

le Chef traditionnel décide de donner sa voix au parti qui semble présenter le projet le plus approprié pour résoudre les problèmes de la société. En tant que militant : dans ce cas, le citoyen s'engage dans un groupe partisan pour influencer, à travers son organisation politique, l'opinion et les politiques publiques<sup>21</sup>. En tant que candidat : le chef traditionnel en tant que citoyen ici décide d'appartenir aux groupes de personnes qui pourraient soit représenter les autres citoyens, soit exercer des responsabilités publiques pour améliorer les conditions de vie des citoyens.

On pourra ajouter que la participation des Chefs traditionnels s'opère par le biais des partis politiques. Il s'agit d'organisations durables, avec un ancrage local et national, dont le but est l'obtention d'un soutien populaire et la conquête du pouvoir<sup>22</sup>. Les partis politiques sont apparus au 19ème siècle, avec l'émergence du suffrage universel. En contribuant à la rédaction des programmes, à la sélection des candidats et à la mobilisation de l'électorat, ils en assurent le fonctionnement en ouvrant l'accès aux fonctions électives au-delà des seuls notables, substituant « la force du nombre » à la « force du nom »<sup>23</sup>.

A ce titre, le militantisme politique prend place notamment au sein des partis politiques. En droit, les partis n'ont pas de statut particulier. Ils se rattachent aux associations. Pour être un parti politique, il faut alors se soumettre à la législation sur le financement des partis (en déposant chaque année ses comptes à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques<sup>24</sup>). Au-delà de ce cadre, on considère généralement qu'un parti politique rassemble des membres partageant des valeurs communes et que son objectif est la conquête et l'exercice du pouvoir. Schumpeter définit ainsi les partis comme des groupes «dont les membres se proposent d'agir de concert dans la lutte concurrentielle pour le pouvoir politique<sup>25</sup> ».

En revanche, l'engagement politique des Chefs traditionnels semble être subordonné à

l'obtention potentielle d'un nombre de rétributions sous diverses formes.

## B-Ressorts d'engagement politique

L'entrée en scène des Chefs traditionnels dans le champ politique est mue par plusieurs enjeux : au rang desquels la quête des rétributions symboliques (1) ainsi que des opportunités politiques (2).

### 1-Les rétributions symboliques

Toutes les organisations n'ont pas la possibilité d'offrir des incitations sélectives conséquentes. Surtout, il est difficile de réduire l'engagement à la recherche d'avantages matériels, *a fortiori* quand beaucoup d'organisations mettent en avant le « désintéressement » du militant. La notion de rétribution symbolique est alors centrale et permet d'enrichir significativement la compréhension des comportements des Chefs traditionnels dans l'arène politique au Cameroun<sup>26</sup>.

La mise en évidence de telles rétributions ne s'inscrit pas nécessairement dans un cadre comme celui d'Olson, dérivé de la théorie du choix rationnel. En effet, les rétributions sont rarement connues à l'avance : elles se découvrent largement à l'occasion de la mobilisation, et n'entrent donc pas dans un calcul coût/avantage préalable. Dans son article devenu classique sur les rétributions du militantisme, Daniel Gaxie<sup>27</sup> explique ainsi que la mise en évidence de ces dernières ne doit pas « conduire à la vision cynique des partis de masse fonctionnant dans l'intérêt exclusif de militants qui chercheraient consciemment à maximiser les profits retirés de leur activité.

Outre la quête consciente des gratifications est rare et, à tout le moins, rarement systématique, qu'elles sont plus souvent obtenues que recherchées, c'est dans la logique des buts de l'organisation que s'opère la rémunération des services rendus (...). Quand bien même les militants chercheraient-ils

consciemment à augmenter les gratifications liées à leur activité, leur comportement serait rapidement perçu comme « carriériste » (...), et leur projet s'en trouverait du même coup ruiné (...). C'est parce qu'ils participent à la vie de leur organisation sans pouvoir avouer ni s'avouer les rétributions qu'ils en retirent que les militants vivent leur adhésion et leur action comme un engagement politique désintéressé et c'est en ce sens précis que les mobiles politiques peuvent être tenus pour un facteur du militantisme<sup>28</sup>.

Outre les rétributions symboliques, les Chefs traditionnels recherchent aussi des opportunités politiques.

## 2-Les opportunités politiques

Toutes les fonctions publiques, des Afriques comme d'ailleurs, tendent à protéger leurs membres en pérennisant leurs emplois, en limitant la sphère de leur responsabilité et l'utilisation des sanctions disponibles. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, ces comportements de protection corporatiste sont magnifiés par leur rencontre avec la politisation et la personnalisation des filières. Les « serviteurs de l'État » apparaissent surtout comme les agents d'un régime à travers les allégeances qu'ils sont contraints de donner à des entrepreneurs politiques, membres de la fonction publique, qui transforment les emplois en prébendes<sup>29</sup>.

Ce mode de gestion conduit à la « privatisation de fait » de services entiers gérés sous la responsabilité d'un administratif branché sur un réseau politique. Celui-ci agit moins comme un bureaucrate soucieux des règles et des procédures que comme un entrepreneur cherchant à maintenir ou élargir sa zone de captation de ressources<sup>30</sup>. L'arbitraire des conditions de nomination et de promotion, la relation personnalisée au détenteur du pouvoir hiérarchique, l'impuissance structurante des organisations syndicales ou corporatistes et la dépendance politique des fonctions administratives qui en découlent affectent la construction d'une identité de fonctionnaire et d'une culture d'organisation qui marquent ce

type d'emploi<sup>31</sup>. Les fonctionnaires ne sont pas tant liés par des affinités produites par une communauté de formation, de compétences, de pratiques professionnelles ou de croyances sur leur métier que par le partage de ressources liées à l'accès à un réseau d'influence politique.

Dans la plupart des cas en Afrique, l'élite bureaucratique tire son prestige fondamental des opportunités de reconnaissance matérielle ou symbolique offertes par l'internationalisation, c'est-à-dire le déphasage croissant des hauts fonctionnaires et des espaces sociaux qu'ils sont appelés à gérer. Ce n'est certes pas la moindre des spécificités de l'historicité de ces fonctions publiques africaines que leur production essentiellement « hors sol », c'est-à-dire en déconnexion des capacités et des enjeux sociaux locaux. Toutefois, comment s'opère donc la distribution des rétributions entre les militants ?

Premièrement, celles-ci comportent à la fois une dimension objective et subjective, ce qui veut dire que les rétributions effectivement retirées du militantisme ne sont pas forcément perçus par les acteurs. Deuxièmement, elles peuvent être à la fois espérés avant l'engagement et poursuivies ensuite, mais aussi et peut-être surtout pour les militants « de base » qui n'ont pas toujours grand-chose de bien tangible à attendre d'un engagement, découvertes dans le cours de l'action, produites en quelque sorte par l'expérience militante. En troisième lieu, les coûts se confondant parfois avec les bénéfices<sup>32</sup>. En outre, les rétributions, varient au gré de l'évolution des contextes et des expériences individuelles.

L'attention à la variabilité des rétributions n'est jamais autant assurée que lorsque l'on adopte une perspective d'analyse en termes de carrière. Pourquoi, à telle ou telle étape de la trajectoire, l'engagement dans une activité militante devient-il possible ? A quelles conditions les bénéfices tirés de cet engagement se maintiennent-ils et pourquoi les rétributions en viennent-elles parfois à s'épuiser ? Autant de questions auxquelles l'on peut espérer répondre si l'on garde à l'esprit que les Chefs traditionnels



sont inscrites dans une pluralité d'espaces sociaux et les rétributions qu'ils y perçoivent sont elles-mêmes variables ; dans chacun de ces espaces, les Chefs sont amenés à endosser des rôles spécifiques dans lesquels ils sont plus ou moins « pris ».

En somme, les partis politiques offrent aux Chefs traditionnels dans le cadre de leur militantisme un certain nombre d'incitations sélectives et symboliques. Il en va ainsi de la possibilité, pour les responsables, d'occuper des positions de pouvoir dans l'organisation ou dans l'administration, et donc de cumuler des avantages matériels et diverses gratifications symboliques comme le prestige, la notoriété, l'honneur et le pouvoir. Les éléments de la participation des Chefs traditionnels à la vie politique ne peuvent être appréhendés uniquement sous ce prisme ; ils participent par ailleurs comme autorité publique.

## **II-CHEFS TRADITIONNELS, AUTORITE PUBLIQUE**

Lorsqu'il est question d'opérer une analyse des Chefs traditionnels comme autorité publique, il convient de rendre compte de l'implication de ces derniers dans l'espace publique en qualité respective d'autorités détentrices de mandat électif (A) et d'autorités politico-administratives (B) au sein de l'administration publique.

### **A-Autorités détentrices de mandat électif**

Au Cameroun, avant la colonisation, le chef traditionnel était le leader de la communauté, l'homme le plus écouté, le garant de la tradition dont on attendait l'avis lors des palabres organisées en cas de conflit. La colonisation a cherché à soumettre, y compris par la force, les chefferies traditionnelles au pouvoir des administrateurs coloniaux. L'indépendance a conduit à une réorganisation de l'ensemble des chefferies traditionnelles.

Ainsi, le nouvel État camerounais a promulgué le 19 décembre 1969 un décret donnant aux procès-verbaux émanant des chefferies traditionnelles force de loi : quand un chef traitait un contentieux entre parties, il tentait de le régler sur la base de la tradition ; sa décision avait alors valeur juridique, le droit moderne primant néanmoins sur le droit traditionnel puisqu'il existait un recours devant le sous-préfet ou les tribunaux. Ce faisant, les chefferies traditionnelles ont peu à peu retrouvé une certaine puissance dans la politique d'intégration des Chefs traditionnels dans l'administration locale.

Toutefois, la loi n° 74/23 du 05 décembre 1974 portant organisation communale apporte une rupture dans la politique d'intégration des Chefs traditionnels dans l'administration locale. Les deux types de communes (rurale et urbaine) qu'elle instaure ont en commun le fait de ne faire aucune place aux chefs traditionnels en tant que tels dans leurs organes de direction. Dans certaines régions cependant, les notabilités traditionnelles vont continuer à exercer une sorte de monopole de fait de la politique locale et s'arranger pour contrôler les conseils municipaux et les municipalités de leur localité.

Il en était ainsi du département du Noun, où les mairies sont restées le monopole du Sultan et de la famille royale. Cette situation était favorisée par le système du parti unique dont les statuts faisaient des Chefs traditionnels des membres de droit des bureaux des sections de leur ressort territorial de commandement<sup>33</sup>. La coïncidence entre circonscription administrative, collectivité locale et collectivité traditionnelle est une occasion de permanente collision entre le pouvoir moderne et le pouvoir traditionnel.

Avec l'avènement de la démocratie multipartite, il est devenu assez difficile d'envisager une fidélité sans faille des Chefs traditionnels aux anciens partis uniques. Une crainte vérifiée dès lors que les contestations populaires qui ébranlaient les gouvernements touchaient également les partis au pouvoir. Les Chefs traditionnels voyaient leur légitimité

ruinée devant leurs sujets tant qu'ils persistaient à militer au sein de ces formations politiques décriées. Les Chefs les plus inféodés à l'ancien parti unique (RDPC) sont ceux qui ont essuyé les contestations les plus violentes : notamment les Chefs Ngnié Kamga (Bandjoun), Tantang Robert (Batcham), le chef Angwafor (Fon de Mankong). Ces vives contestations et la perte de légitimité des Chefs traditionnels d'antan n'ont point dissuadées la génération contemporaine des Chefs à militer davantage sous la bannière du parti au pouvoir. D'ailleurs, on assiste à une recrudescence de la recherche du titre de notabilité par les hauts commis de l'Etat.

On constate en effet, un retour intempestif aux sources de la part de certaines élites nommées à des postes de responsabilité au sein du parlement<sup>34</sup>. La télévision nationale diffuse régulièrement des images où l'on découvre soudainement de grands commis de l'Etat qui s'arrogent des titres de noblesse au sein de la chefferie de leur village, lorsqu'ils ne vont pas carrément s'installer sur le trône. On pourrait encourager ce regain d'intérêt pour les valeurs ancestrales. Ces nouveaux notables et Chefs n'ont généralement aucune attache dynastie antécédente qui leur donne droit à ces titres.

On connaît actuellement au Cameroun une inflation de parlementaires-Chefs. Cette offensive du politique sur la chefferie traditionnelle est à la source de son déclin. Comme le souligne fort à propos le Professeur Kamto, quant au diagnostic du mal dont souffre la chefferie traditionnelle et ses implications : « La captation des structures traditionnelles, d'une part, par l'inféodation des Chefs à l'administration-suivant la logique coloniale-et surtout au parti gouvernant, d'autre part par la profanation du symbolisme traditionnel et la folklorisation des rituels ancestraux à travers l'intronisation spectaculaire de chaque membre du gouvernement fraîchement nommé<sup>35</sup> » ont entraîné une banalisation de l'institution cheffale, et par la suite sa dévalorisation aux yeux de ceux-là mêmes qui sont censés la vénérer.

L'on doit s'attacher à comprendre cependant, comment et selon quelles logiques les Chefs traditionnels « se débrouillent » pour obtenir une rétribution. C'est à ce point que la force de la dépendance au rôle et l'existence de possibles latéraux, déterminée notamment par le degré d'autonomie des sphères. A ce propos, l'observation des pratiques permet de voir comment les institutions légitiment certains types de discours et de pratiques au détriment d'autres, et comment, face à ces contraintes, les membres ne disposent pas des mêmes ressources peut infléchir ou renouveler les idéologies dominantes<sup>36</sup>.

Ici, les ressources proprement institutionnelles (comme l'exercice d'une fonction leaders, formel ou informel, une proximité ou une appartenance aux cercles dirigeants, une légitimité militante fondée sur l'ancienneté ou « les faits d'armes », mais aussi sociales et constituées en dehors des rétributions offertes par l'organisation (capacité d'expertise ou autorité morale liée par exemple au métier exercé) sont déterminantes de la capacité à résister et éventuellement à redéfinir les visions du monde imposées par l'organisation. Dès lors, pour rendre compte du maintien de l'attachement ou d'un éventuel désengagement, il faut aussi s'interroger sur l'érosion de cet aspect de la socialisation militante<sup>37</sup>.

Ce qui produit la variabilité des rétributions doit également être interrogé. Aux raisons immédiatement saisissables, comme la perte d'un emploi ou la fin d'une relation, l'entrée dans la vie active ou la mise en couple, il faut ajouter tout un ensemble de facteurs qui ne renvoient pas directement à l'individu<sup>38</sup>. En effet, la valeur accordée aux rétributions dans tel ou tel univers est indexée sur la valeur que lui prêtent les autres bénéficiaires et la société toute entière. Par exemple, il est certain que le prix accordé au militantisme politique dépend en tout premier lieu de la valorisation sociale des activités politiques. Dans un contexte d'effervescence, les bénéfices de l'engagement ont toutes les chances en effet, d'être supérieurs

à ceux offerts dans un moment de perte de confiance en l'efficacité de l'action politique.

A ce titre, les Chefs traditionnels occupent d'importantes fonctions en tant que politiciens, parlementaires<sup>39</sup> et membres du Conseil régional<sup>40</sup> ; outre cela, la popularité incontestable dont jouissent les institutions que représentent maintenant ces Chefs a rehaussé leur prestige dans la population locale, et renforcé leurs liens avec des personnalités en vue sur le plan régional ou national<sup>41</sup>. Les membres de ce groupe privilégié que sont les Chefs sont probablement parmi les hommes les plus puissants du pays, au regard de l'accès direct qu'ils ont à un réseau complexe de responsables influents, d'alliés et de protégés qui étend ses ramifications partout au sein des bureaucraties.

Par-delà, les Chefs traditionnels occupent également dans la sphère publique, les responsabilités politico-administratives.

## **B- Autorités politico-administrative**

De prime abord, la culture administrative est « l'ensemble des valeurs et attitudes à l'égard de la manière dont doit fonctionner l'administration, partagées plus ou moins consciemment par l'ensemble des acteurs de l'appareil politico-administratif<sup>42</sup> ». De ce point de vue, les relations entre Chefs traditionnels et autorités politico-administratives au Cameroun évoluent dans un univers relativement incertain, mais ont en revanche un effet sensible sur la nature réelle du régime politique et notamment sur sa présidentialisation. Pour étudier la politisation de l'administration au Cameroun, on prendra en considération l'ampleur du phénomène. On entend ici par politisation l'influence partisane sur les nominations et les carrières. Il est bien entendu que les hauts fonctionnaires participent tous à divers degrés à l'élaboration des politiques publiques<sup>43</sup>. Mais on ne peut se contenter de ce truisme. L'influence partisane est un élément déterminant dans les carrières et vient remettre largement en cause les pétitions de principe du new public management sur l'évaluation des « performances » et l'analyse

économique de la bureaucratie<sup>44</sup>. La performance, à un certain niveau, c'est de rester en place et d'évaluer les autres.

Le contrôle partisan de l'appareil d'État, tout comme la personnalisation du pouvoir qu'il permet, conduisent à enfermer la logique des carrières et des comportements sur un registre privé où les stratégies individuelles et les relations interpersonnelles ont plus de poids que le jeu convenu des institutions<sup>45</sup>. La politisation crée de l'aléa et des risques au rythme des élections et les liens de fidélité personnelle deviennent des assurances professionnelles. De la même façon, la montée en force de réseaux partisans met fin à la fluidité du milieu administratif et concentre les communautés où se prennent les décisions.

La politisation de la fonction publique s'est donc affirmée dans son acception partisane et militante et sans que la couleur politique de chaque gouvernement ne joue sur l'intensité du phénomène<sup>46</sup>. Cette intensité varie surtout en fonction de trois variables. La première tient aux conditions de mise en place du nouveau gouvernement et à la plus ou moins grande disponibilité d'un vivier de compétences au sein des réseaux d'amis politiques<sup>47</sup>. Une seconde variable est de nature corporative. Chaque corps possède ses règles de carrière, officielles ou officieuses, et peut exercer une certaine régulation sur la politisation. Il existe un seuil d'acceptabilité de la politisation qui ne devrait pas être franchi par la classe politique qui peut et doit s'appuyer sur la régulation corporative pour garder le contrôle de la situation<sup>48</sup>. Une troisième variable est liée à la priorité accordée à certains secteurs ministériels et aux pratiques politiques développées par chaque ministre en fonction de son origine partisane.

Les Chefs traditionnels occupent d'importantes fonctions en tant que politiciens, hauts fonctionnaires ou entrepreneurs ; outre cela, la popularité incontestable dont jouissent les institutions que représentent maintenant ces Chefs a rehaussé leur prestige dans la population locale, et renforcé leurs liens avec des

personnalités en vue sur le plan régional ou national<sup>49</sup>.

Les membres de ce groupe privilégié que sont les Chefs traditionnels sont probablement parmi les hommes les plus puissants du pays, au regard de l'accès direct qu'ils ont à un réseau complexe de responsables influents, d'alliés et de protégés qui étend ses ramifications partout au sein des bureaucraties à l'échelon local, ou encore dans les milieux du commerce. Dans la région du Nord-Cameroun, par exemple, les relations entre les personnalités importantes de tous les secteurs et les Chefs traditionnels, font de ces derniers l'une des forces les plus puissantes de la politique camerounaise contemporaine.

Par ailleurs, les tendances actuellement observables au Cameroun montrent comment l'autorité traditionnelle peut être renforcée par une combinaison d'éléments économiques et politiques. Certes, il est évident que les Chefs traditionnels demeurent les gardiens de coutumes qui suscitent l'attachement et sont les représentants les plus visibles des communautés locales : ils jouissent à ce titre d'une influence considérable dans la masse de la population<sup>50</sup>.

Toutefois, des changements d'optique dans les domaines politiques et économiques semblent avoir empiété sur leur statut dans la vie politique locale, régionale et nationale. En bref, comme cela a été le cas dans d'autres secteurs de la classe dirigeante, les exigences économiques et politiques modernes sont devenues déterminantes pour le statut et l'influence des Chefs traditionnels dans tous les champs de la vie politique et sociale.

Alors que tradition et coutumes peuvent très bien conférer aux autorités traditionnelles une légitimité et une acceptation instantanées dans les communautés locales, il est très improbable que, dans l'organisation politique actuelle, ces mêmes facteurs parviennent à promouvoir le statut individuel des chefs traditionnels, voire simplement soutenir leur position particulière.

Néanmoins, leur accès à la fortune et à un réseau d'alliés politiques influents, le rôle fondamental qu'ils jouent dans l'évolution des clivages politiques ainsi qu'une manipulation soigneuse, et parfois pleine d'imagination, de la tradition ont conféré à ce groupe de dirigeants traditionnels un rôle bien visible dans la vie politique locale, régionale et nationale<sup>51</sup>.

Cependant, pendant l'époque coloniale, l'administration allemande ne laissa aucune marge de manœuvre aux pouvoirs locaux (les Chefs traditionnels) qui furent profondément bouleversés dans leur nature et dans leur structure. L'administration française, à son tour, poursuivit dans le même sens. Dans l'Etat postcolonial, on assista à la « fonctionnarisation » de la chefferie traditionnelle, qui est passée de la subordination à l'embrigadement avec les mesures coercitives des autorités politiques<sup>52</sup>.

A ces différentes incursions politiques, sociales, économiques et culturelles, il faut ajouter la malhonnêteté, la cupidité, les écarts de langage et de conduite de certains Chefs. Ceci a considérablement entraîné la perte de légitimité et toute crédibilité aux yeux de la population. Dans cette situation de subordination d'une part et, de l'embrigadement avec les mesures coercitives des autorités politiques d'autre part, la chefferie traditionnelle va désormais s'attribuer de nouvelles sources de légitimation de son pouvoir<sup>53</sup>. En effet, la reconnaissance officielle, la définition de nouvelles attributions à la chefferie traditionnelle vont constituer les éléments nouveaux de légitimation de l'institution coutumière.

Au niveau local, il est loisible de constater que c'est depuis la période coloniale que les Chefs traditionnels ont commencé à collaborer comme auxiliaires de l'administration. Cette collaboration consistait à informer les colons des diverses velléités de certains habitants à s'affranchir de la pensée unique imposée, à souhaiter ouvrir les yeux en conscientisant sur leur intérêt, à participer à la gestion de leurs ressources et à être traités plus dignement<sup>54</sup>.



Le temps est passé, mais le rôle des chefferies traditionnelles n'a pas fondamentalement changé.

Au contraire, elles se sont perfectionnées à tel point qu'elles continuent à jouer le rôle d'identifier les « opposants » et à les dévoiler auprès des commissariats spéciaux. L'enjeu est tellement grand que les caciques du pouvoir se sont imposés à la tête de chefferies, tandis que les administrateurs civils se sont assurés de placer ceux qui sont favorables au pouvoir à leur tête<sup>55</sup>. La plupart des Chefs traditionnels de la région de l'Ouest sont membres du parti au pouvoir. Depuis 2010, une association des Chefs traditionnels du Cameroun a d'ailleurs vu le jour. Ce qui a fait dire à certains observateurs que le pouvoir met les Chefs traditionnels sous contrôle<sup>56</sup>.

En dernière analyse, la politisation de la chefferie traditionnelle n'est pas un phénomène anodin, car elle dévoile la réalité des pratiques administratives, mais également celle du régime politique derrière la façade des constructions juridiques et des commémorations hypocrites.

## Conclusion

Les rapports entre Chefs traditionnels et militantisme politique au Cameroun se sont-ils dévoilés au chercheur? Ces rapports existants entre Chefs traditionnels et militantisme politique au Cameroun pourraient être appréhendés sous un double prisme.

En premier lieu, en qualité d'acteur politique : en tant qu'électeur, le Chef traditionnel décide de donner sa voix au parti qui semble présenter le projet le plus approprié pour résoudre les problèmes de la société. En qualité de militant : ce dernier s'engage dans un groupe partisan pour influencer, à travers son organisation politique, l'opinion et les politiques publiques. En tant que candidat : le Chef traditionnel décide d'appartenir aux groupes de personnes qui pourraient soit représenter les

autres citoyens par le biais d'une formation politique, soit exercer des responsabilités publiques pour améliorer les conditions de vie des citoyens. Par ailleurs, les partis politiques offrent aux Chefs traditionnels un certain nombre d'incitations sélectives et symboliques. Il en va ainsi de la possibilité, pour les responsables, d'occuper des positions de pouvoir dans l'organisation ou dans l'administration, et donc de cumuler des avantages matériels et diverses gratifications symboliques comme le prestige, la notoriété, l'honneur et le pouvoir.

En second lieu, en qualité d'autorité publique: les tendances actuellement observables au Cameroun montrent comment l'autorité traditionnelle est renforcée par une combinaison d'éléments politico-administratifs et économiques. Ils jouissent à ce titre d'une influence considérable dans la masse de la population. Alors que tradition et coutumes peuvent très bien conférer aux autorités traditionnelles une légitimité et une acceptation instantanées dans les communautés locales, il est très improbable que, dans l'organisation politique actuelle, ces mêmes facteurs parviennent à promouvoir le statut individuel des chefs traditionnels, voire simplement soutenir leur position particulière. Les exigences économiques et politico-administratives modernes sont devenues déterminantes pour le statut et l'influence des chefs traditionnels dans tous les champs de la vie politique et sociale. Par ailleurs, leur accès à la fortune et à un réseau d'alliés politiques influents, jouent un rôle fondamental dans l'évolution des clivages politiques ainsi qu'une manipulation soigneuse, et parfois pleine d'imagination de la tradition ont conféré à ce groupe de dirigeants traditionnels un rôle bien visible dans la vie politique locale, régionale et nationale.

En dernier ressort, même si la chefferie traditionnelle s'est adaptée aux nouvelles exigences des autorités politiques, il faut reconnaître qu'elle s'est complètement vidée de son essence vitale et ne reflète plus le respect et la considération qu'elle jouissait. La relégitimation de la chefferie traditionnelle

constitue sa survie dans une société en pleine mutation. Elle pourrait changer la perception de la population, celle de la perte de sa crédibilité. La politisation de la chefferie traditionnelle n'est pas un phénomène anodin, car elle dévoile la réalité des pratiques administratives, mais également celle du régime politique derrière la façade des constructions juridiques et des commémorations hypocrites. Le fait est que la politisation partisane est venue remplacer la politisation « structurelle » des années 1960 qui impliquait l'absence d'alternance véritable au sommet de l'État.

<sup>1</sup> **ANDRE (Pierre)**, « Participation citoyenne », Université de Montréal, avec la collaboration de P. Martin et G. LANMAFANKPOTIN (2012). « Participation citoyenne », dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], [www.dictionnaire.enap.ca](http://www.dictionnaire.enap.ca)

<sup>2</sup> *Société civile et engagement politique au Cameroun: enquêtes, analyses, enjeux et perspectives*, Grande Palabre, éditions Samory, 2015, p. 22.

<sup>3</sup> **LAGROYE (Jacques)**, *Sociologie politique*, Dalloz 1997 pp. 371-372.

<sup>4</sup> Cf. **BUGNICOURT (Jean)**, « Le mimétisme administratif en Afrique : obstacle majeur au développement » in *RFSP août-septembre-octobre 1973*, pp.145-163.

<sup>5</sup> **LAGOYE (Jacques)**, *La politisation*, Belin 2003, avant-propos.

<sup>6</sup> **EISENMANN (Charles)**, « Cours de droit administratif », t. 2, L.G.D.J., Paris, 1983, p. 283.

<sup>7</sup> **NACH MBACK (Charles)**, « La chefferie traditionnelle au Cameroun : ambiguïtés juridiques et dérives politiques » *Africa Development*, vol. XXV, NOs. 3 et 4, 2000, p. 78.

<sup>8</sup> **LASSALE (Jean Pierre)**, *Clefs pour la politique*, Ed. Seghers 1970 p. 9.

<sup>9</sup> **BURDEAU (Georges)**, *Traité de science politique*, T1 Vol1 1980 pp.146-147.

<sup>10</sup> **MOURIAUX (René)**, *Syndicalisme et politique*, Les éditions ouvrières Paris 1985, p. 23.

<sup>11</sup> *Le Petit Robert*, 1995.

<sup>12</sup> **FILLIEULE (Olivier) et PUDAL (Bernard)**, *Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête*, p. 164.

<sup>13</sup> **LAGROYE (Jacques)** (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, coll. « sociohistoire », pp. 325-356, 2002.

<sup>14</sup> **SIKA Coulibaly**, « Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique en Afrique ». Texte présenté au Forum Social de l'Afrique de l'Ouest (Lomé, 2008).

<sup>15</sup> **TOUGAS (Anne Marie)**, « Obstacles et facilitateurs à la participation citoyenne dans les politiques publiques », Publication de l'Alliance de recherche Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC). Série : Recherches, numéro 40.

<sup>16</sup> *Les jeunes et la politique au Cameroun : quelles perceptions pour quelle participation* par Fabien Eboussi Boulaga, Ernest Nkolo et Grp AGAGES, Friedrich Ebert Stiftung, 2011.

<sup>17</sup> **BRESSON (Maryse)** : « Participation : un concept constamment réinventé », *Socio-logos* [En ligne], 9 | 2014, mis en ligne le 04 mars 2014, consulté le 14 juillet 2017. URL : <http://socio-logos.revues.org/2817>.

<sup>18</sup> **ANDRE (Pierre)**, « Participation citoyenne », Université de Montréal, avec la collaboration de P. Martin et G. LANMAFANKPOTIN (2012). « Participation citoyenne », dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], [www.dictionnaire.enap.ca](http://www.dictionnaire.enap.ca)

<sup>19</sup> **ROSANVALLON**, « La Contre-démocratie : La politique à l'âge de la Défiance », *Éditions du Seuil, Les livres du nouveau monde*, Paris 2006.

<sup>20</sup> *Idem*.

<sup>21</sup> Par **ÉBOUSSI BOULAGA (Fabien), Ernest Nkolo (Ayissi)**, *Grp Agages les jeunes et la politique au Cameroun, quelles perceptions pour quelle engagement ?* Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung Bureau Cameroun, 2011, p. 113.

<sup>22</sup> **La PALOMBARA (Weiner)**, *Political Parties and Political Development*, Princeton University Press, 1966, 22.

<sup>23</sup> *Société civile et engagement politique au Cameroun : enquêtes, analyses, enjeux et perspectives*, Grande Palabre, éditions Samory, 2015, p. 3.

<sup>24</sup> *La Grande Palabre, Société civile et engagement politique au Cameroun, Enquêtes, analyses, enjeux et perspectives*, Yaoundé, Samory, 2015, p.123.

<sup>25</sup> **SCHUMPETER (Joseph)**, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, 1942.

<sup>26</sup> **MVENG (Engelbert)**, « Paupérisation et développement en Afrique », *Terroir*, N°1, 1992, cité par Louis-Marie KAKDEU dans revue, perspectives et sociétés, volume 5 numéro 1 et 2, 2013.

<sup>27</sup> **GAXIE (Daniel)**, « Economie des parties et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, pp. 123-154, 1977.

<sup>28</sup> Idem.

<sup>29</sup> **BOURDIEU (Pierre)**, « La représentation politique », in langage et pouvoir symbolique, Paris, Seuil, 2001, p. 241.

<sup>30</sup> Idem.

<sup>31</sup> **MASCLET (Olivier)**, La gauche et les cités. Enquêtes sur un rendez-vous manqué, Paris, La Dispute, coll. « Pratiques politiques », 2003, p. 45.

<sup>32</sup> **FILLIEULE (Olivier) et PUDAL (Bernard)**, *Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête*, p. 177.

<sup>33</sup> **NACH MBACH (Charles)**, « La chefferie traditionnelle au Cameroun », Africa Development, vol. XXV, n°3 et 4, 2000, p. 102.

<sup>34</sup> Il s'agit ici précisément des sénateurs nommés par le Président de République suivant le décret n°2018/242 du 12 avril 2018 portant nomination des Sénateurs: Sénateurs titulaires du nord-ouest Chef (Fon DOH GANYONGA et FON CHAFAH Issac) et DJOMO KAMGA Honore et feu Ibrahim MBOMBO NJOYA (sénateurs-ouest), Fon MUKETE ESSIMI NGO Victor et Chief MONONO HUMPHREY EKEMA (Sénateurs du sud-ouest).

<sup>35</sup> **KAMTO (Maurice)**, « Les rapports Etat-société civile en Afrique », in RJPIC, 1994, p. 290.

<sup>36</sup> **FILLIEULE (Olivier) et (Bernard) PUDAL**, *Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête*, p. 178.

<sup>37</sup> Idem.

<sup>38</sup> Idem, p. 180.

<sup>39</sup> Il représente quinze pour cent des sénateurs : il s'agit notamment de MOUSSA Sabo, lamido de Meinganga ; MOHAMAN Gabdo, le lamido Banyo dans l'Adamaoua ; ABDOULAYE, lamido ; Chief ANJA Simon ONJWA, Rene Ze NGUELE du Haut Nyong et Jean Marie PONGMONI de la Haute Sanaga.

<sup>40</sup> A l'instar de Jean Baptiste ONANA, MVONDO NANGA JEROME, BELLA EVES RENE LOUIS (Membres du Conseil régional du Centre), FON ANGWAFOR III FOUZSHI, ANYEGHAMOTI NDEFRU, représentant du Commandement Traditionnel de la Mezam dans la même Région au Conseil régional ; HAMIDOU BELLO, ABOUBAKAR MOHAMADOU, HAMADJODA, AHMADOU TIDJANI, YERIMA ABOUBAKAR GARBA, représentant le Commandement traditionnel dans la région de l'Adamaoua comme conseillers régionaux. NDOH OBASE Oscar, AKAMA SONA ELANGO, Kenneth MUKETE ELONDO, SANGI ESSIENI John, NGANYA Emmanuel EFAMBA, MUKETE Lucas ITOE, SANGI ESSIENI John (représentant du Commandement Traditionnel du Sud-ouest. MVOUBIA Thomas, SILLA Jean Claude, OWONA ESSOMBA, BATCHAMA Jean Claude, JAHENGUE Jean Pierre, représentant le Commandement traditionnel dans la région du Sud-Cameroun. KENFACK TANGA Patrice, TCHIO Maurice, FONDJO David, KAMGA NGADJUI René, NDASSI NENKAM Faustin, représentant le Commandement traditionnel dans la région de l'Ouest du Cameroun. Pour ample information, consulter le document du FEICOM intitulé: Les hommes et les femmes des conseils régionaux, Les Cahiers de L'Observatoire, hors-série n°002, mars 2021.

<sup>41</sup> **VAUGHAN OLUFEMI**, « Les chefs traditionnels face au pouvoir politique », Politiques Africaines, n°32, 1988, p. 49.

<sup>42</sup> **ZILLER (Jean)**, Administrations comparées, les systèmes politico-administratifs de l'Europe des 12, Montchrestien 1993 p. 458.

<sup>43</sup> **ROUBAN (Luc)**, *La politisation de l'administration en France ou la privatisation de l'État*, TÉLESCOPE, p. 53, 2009.

<sup>44</sup> Idem.

<sup>45</sup> Ibidem, p. 54.

<sup>46</sup> **ROUBAN (Luc)**, « L'univers sociopolitique des fonctionnaires français », Pouvoirs, n° 117, 2006, pp. 39-54.

<sup>47</sup> **LEE et RAADSCHELDERS**, « Political-Administrative Relations: Impact of and Puzzles in Aberbach, Governance, vol. 21, n° 3, 2008, pp. 419-438.

<sup>48</sup> **BOURGAULT (Jean)**, « La gestion corporative au sommet des gouvernements : la pratique canadienne », Revue internationale des sciences administratives, vol. 73, n° 2, pp. 283-300, 2007.

<sup>49</sup> Idem.

<sup>50</sup> **FIOMEGNON KOKUVI SEWAVI et AGBAN KOMLAN**, « De la délégitimation de la chefferie traditionnelle au Togo à la «Relégitimation», Vol. 55 No. 1, 2021, p. 5.

<sup>51</sup> Ibidem, p. 8.

<sup>52</sup> Ibidem, p. 9.

<sup>53</sup> **GRUENNAIS (Marc-Éric) et (Jean) Schmitz**, *L'Afrique des pouvoirs et la démocratie*, Cahiers d'études africaines, 137, XXXV-1, 1995, pp. 7-17.

<sup>54</sup> **ROSANVALLON**, « La Légitimité Démocratique », Points ; Collection Points Essais, 2010.

<sup>55</sup> Les cas du ministre de l'enseignement supérieur Jacques Famé Ndongo, Chef traditionnel de Nkolandom dans le sud Cameroun et du vice-président du sénat (RDPC) Aboubakary Abdoulaye, Lamido du Rey- Bouba (Nord) ; Louis Paul MOTAZE (Chef traditionnel dans le Sud), par ailleurs Ministre des finances ; DION NGUETE Joseph (Chef traditionnel dans la région du Sud-ouest du pays), par ailleurs Premier ministre en sont quelques exemples.

<sup>56</sup> Le Messager, 29/03/2010